

Mr. Chrétien, seconded by Mr. Buchanan, moved,—That the motion be concurred in.

And the question being put on the motion, it was agreed to.

The Order being read for the consideration of a Ways and Means motion to amend The New Zealand Trade Agreement Act, 1932 (Sessional Paper No. 304-3/311A), notice of which was laid upon the Table, Monday, March 12, 1979;

Mr. Chrétien, seconded by Mr. Buchanan, moved,—That the motion be concurred in.

And the question being put on the motion, it was agreed to.

The Order being read for the consideration of a Ways and Means motion to amend the Australian Trade Agreement Act, 1960 (Sessional Paper No. 304-1/311B), notice of which was laid upon the Table, Monday, March 12, 1979;

Mr. Chrétien, seconded by Mr. Buchanan, moved,—That the motion be concurred in.

And the question being put on the motion, it was agreed to.

The Order being read for the consideration of a Ways and Means motion to amend The Union of South Africa Trade Agreement Act, 1932 (Sessional Paper No. 304-1/311C), notice of which was laid upon the Table, Monday, March 12, 1979;

Mr. Chrétien, seconded by Mr. Buchanan, moved,—That the motion be concurred in.

And the question being put on the motion, it was agreed to.

Pursuant to Standing Order 60(11), on motion of Mr. Chrétien, seconded by Mr. Buchanan, Bill C-51, An Act to amend the Customs Tariff and to make certain amendments to The New Zealand Trade Agreement Act, 1932, the Australian Trade Agreement Act, 1960 and The Union of South Africa Trade Agreement Act, 1932, was read the first time and ordered to be printed and ordered for a second reading at the next sitting of the House.

Bill C-42, An Act to provide a means to conserve the supplies of energy within Canada during periods of national emergency caused by shortages or market disturbances affecting the national security and welfare and the economic stability of Canada, as reported (with amendments) from the Standing Committee on National Resources and Public Works, was again considered at the report stage.

Whereupon the House resumed debate on motion numbered 5 of Mr. Symes, seconded by Mr. Knowles (Winnipeg North Centre),—That Bill C-42, An Act to provide a means to conserve the supplies of energy within Canada during periods of national emergency caused by shortages or market disturbances affecting the national security and welfare and the economic stability of Canada, be amended in Clause 17 by

(a) striking out line 23 at page 13 and substituting the following therefor:

M. Chrétien, appuyé par M. Buchanan, propose,—Que cette motion soit agréée.

Cette motion, mise aux voix, est agréée.

Il est donné lecture de l'ordre portant prise en considération d'une motion des voies et moyens visant à modifier la Loi de la convention commerciale avec la Nouvelle-Zélande, 1932 (document parlementaire n° 304-1/311A), dont avis a été déposé sur le Bureau de la Chambre le lundi 12 mars 1979.

M. Chrétien, appuyé par M. Buchanan, propose,—Que cette motion soit agréée.

Cette motion, mise aux voix, est agréée.

Il est donné lecture de l'ordre portant prise en considération d'une motion des voies et moyens visant à modifier la Loi de 1960 sur un accord commercial avec l'Australie (document parlementaire n° 304-1/311B), dont avis a été déposé sur le Bureau de la Chambre le lundi 12 mars 1979.

M. Chrétien, appuyé par M. Buchanan, propose,—Que cette motion soit agréée.

Cette motion, mise aux voix, est agréée.

Il est donné lecture de l'ordre portant prise en considération d'une motion des voies et moyens visant à modifier la Loi de l'accord commercial avec l'Union Sud-Africaine, 1932 (document parlementaire n° 304-1/311C), dont avis a été déposé sur le Bureau de la Chambre le lundi 12 mars 1979.

M. Chrétien, appuyé par M. Buchanan, propose,—Que cette motion soit agréée.

Cette motion, mise aux voix, est agréée.

En conformité des dispositions du paragraphe (11) de l'article 60 du Règlement, sur motion de M. Chrétien, appuyé par M. Buchanan, le Bill C-51, Loi modifiant le Tarif des douanes, la Loi de la Convention commerciale avec la Nouvelle-Zélande, 1932, la Loi de 1960 sur un accord commercial avec l'Australie et la Loi de l'accord commercial avec l'Union Sud-Africaine, 1932, est lu une première fois, l'impression en est ordonnée et la deuxième lecture en est fixée à la prochaine séance de la Chambre.

Le Bill C-42, Loi prévoyant un moyen de préserver les approvisionnements en énergie au Canada durant les périodes d'urgence nationale résultant de pénuries ou de perturbations du marché qui portent atteinte à la sécurité et au bien-être des Canadiens et à la stabilité économique du Canada, rapporté avec des amendements par le Comité permanent des ressources nationales et des travaux publics, est étudié de nouveau à l'étape du rapport.

Sur ce, la Chambre reprend le débat sur la motion numéro 5 de M. Symes, appuyé par M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre),—Qu'on modifie le Bill C-42, Loi prévoyant un moyen de préserver les approvisionnements en énergie au Canada durant les périodes d'urgence nationale résultant de pénuries ou de perturbations du marché qui portent atteinte à la sécurité et au bien-être des Canadiens et à la stabilité économique du Canada, à l'article 17,

a) en retranchant la ligne 29, page 13, et en la remplaçant par ce qui suit: